



L'ÉGALITÉ DES SEXES À L'ÉCOLE

Comment l'aborder, comment l'enseigner ?

STAGE ACADÉMIQUE

MARDI 21 MAI 2013

De 9h à 17h, à l'IUFM de Caen

L'égalité des filles et des garçons constitue une obligation légale et une mission fondamentale pour l'éducation nationale. Si les écoles et les établissements sont devenus mixtes dans les années 70, trop de disparités subsistent dans les parcours scolaires des filles et des garçons. L'éducation à l'égalité est nécessaire à l'évolution des mentalités.

Le matin...

Conférence de Gaël PASQUIER :

« Enseigner l'égalité des sexes et lutter contre l'homophobie dès l'école primaire : des enseignantes et des enseignants à l'œuvre »



Gaël Pasquier est professeur des écoles et directeur d'une école maternelle dans le Val-de-Marne. Il mène actuellement un doctorat, sous la direction de Nicole Mosconi, consacré aux enseignantes et aux enseignants de l'école primaire travaillant sur l'égalité des sexes et/ou des sexualités avec leurs élèves.

« En France, si l'école peut être perçue comme un instrument privilégié d'émancipation des femmes et de lutte contre les discriminations, de nombreuses études ont néanmoins montré qu'elle demeurerait un lieu de reproduction des rapports sociaux de sexes traditionnels mais aussi d'expression de propos et d'attitudes hétérosexistes ou homophobes. Les directives de l'Éducation Nationale incitent pourtant explicitement à travailler en faveur de l'égalité des sexes, à interroger les stéréotypes de sexes, à lutter contre l'homophobie. Elles restent toutefois peu connues des enseignantes et des enseignants et donc peu appliquées. Certaines d'entre elles et d'entre eux s'emparent cependant de ces questions dès l'école primaire. Elles et ils tentent de mettre en place une pédagogie antisexiste basée sur un égal traitement des enfants quel que soit leur sexe comme sur le refus de lier celui-ci à un rôle à tenir dans la société. Alors que la rentrée scolaire de 2011 a été marquée par une polémique concernant l'introduction du concept de genre dans des manuels de première, que celle de 2012 l'a été par une réaffirmation des intentions gouvernementales de lutter contre les inégalités entre les filles et les garçons à l'école, il semble intéressant de rendre compte de leurs pratiques. Quels cadres d'apprentissage construisent-elles et construisent-ils avec leurs élèves dès l'école maternelle ? Comment intègrent-elles et intègrent-ils ces questions aux différents enseignements menés en classe ? Quelles interrogations enfin soulèvent leur enseignement (neutralité des enseignant-e-s, articulation public/privé, identité individuelle/identité collective...) ? »

Mettre en œuvre des activités pédagogiques simples et efficaces

Un exemple d'expérimentation au collège de Blainville sur Orne

L'après-midi...

Ateliers animés par :

Nina Charlier :

Professeure d'EPS, responsable de la commission femme du Syndicat National de l'éducation Physique (SNEP-FSU)



Dominique Leylavergne :

Conseillère d'orientation psychologue (COPSY), a été chargée de mission à l'inspection académique sur les questions d'inégalité filles/garçons et auteure d'un mémoire de maîtrise sur l'orientation des filles et des garçons.



Sophie Devineau :

Sociologue, Enseignante-chercheuse au laboratoire DySoLa (Dynamiques Sociales et Langagières) de l'Université de Rouen. Directrice de la collection *Genre à lire et à penser* aux PURH. Auteure en 2012 du livre "Le genre à l'école des enseignantes: embûches de la mixité et leviers de la parité" (Coll. Logiques sociales, Série Genre, L'Harmattan).



ATTENTION AU DÉLAI !

Votre demande d'autorisation d'absence doit parvenir à l'administration un mois avant le stage de formation syndicale soit **le 21 AVRIL** au plus tard.

Ne perdez pas de temps : inscrivez-vous dès aujourd'hui !



LETTRE à l'IA, au Recteur ATTENTION FAITES VOTRE DEMANDE AVANT LE 21 AVRIL !

Objet : demande de congé pour formation syndicale le mardi 21 mai 2013.

Monsieur le Recteur, Monsieur Directeur académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 21 mai 2013 pour participer à un stage de formation syndicale sur le temps de travail.

Ce stage se déroulera à l'IUFM à Caen. Il est organisé par la FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Par mail : fsu14@fsu.fr . Préciser "Stage Égalité" dans l'objet du message.

- Par courrier : SNUipp-FSU BP 53025
206, rue Saint-Jean 14017 Caen Cedex 2

Dans tous les cas, préciser si vous déjeunerez à l'IUFM (autour de 7 euros, règlement le jour du stage)